



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 24 octobre 2024

**Objet de la délibération**

**AP CP COURTS DE TENNIS EXTERIEURS ET RENOVATION SALLE DE TENNIS  
DE LANGROIX : CREATION**

Le vingt-quatre octobre deux mille vingt-quatre à 18 H 00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le dix-sept octobre deux mille vingt-quatre, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

**Etaient présents :**

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Gwendal HENRY , Guillaume KERRIC , Aline LE FUR , Julien LE DOUSSAL , Fabrice LEBRETON , Alain LARRIVÉ , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL , Hilal SAFAK .

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Joël TRÉCANT pouvoir à Anne-Laure LE DOUSSAL , Frédéric TOUSSAINT pouvoir à Peggy CACLIN , Jacques KERZERHO pouvoir à Marie-Françoise CÉREZ , Stéphane LOHÉZIC pouvoir à Michèle DOLLÉ , Tiphaine SIRET pouvoir à Laure LE MARÉCHAL , Yves DOUAY pouvoir à Jean-François LE CORFF , Alain HASCOËT pouvoir à André HARTEREAU .

**Absent(s) :**

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Aline LE FUR désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

**N° 2024.10.029**

**AP CP COURTS DE TENNIS EXTERIEURS ET RENOVATION SALLE DE TENNIS DE LANGROIX : CREATION**

**Rapporteur : Philippe PERRONNO**

Le bâtiment de Langroix accueillant la pratique du Tennis a été construit en 1982 avec des travaux d'extension (Club house) réalisés en 1992.

Ce bâtiment est composé d'une charpente métallique revêtue d'une toiture en bac acier datant de sa construction et présente aujourd'hui des désordres dus à la vétusté de celle-ci (infiltration, condensation, absence d'isolation, etc..).

C'est pourquoi, il est proposé la :

- Réalisation de 2 courts de tennis extérieurs non couverts (2025-2026),
- Réfection de la toiture : renforcement de la charpente, isolation et pose de panneaux photovoltaïques (2026-2027).

Plan de financement :

Désignation	Montant € HT	Montant € TTC
Travaux	496 350 €	595 620 €
MOE	57 000 €	68 400 €
Diagnostics, mission SPS, CT	17 000 €	20 400 €
Révisions prix et imprévus	12 983 €	15 580 €
<b>TOTAL opération</b>	<b>583 333 €</b>	<b>700 000 €</b>

La recherche des financements est en cours.

La réalisation des travaux est prévue sur 4 années ; cette planification permet de créer une Autorisation de Programme correspondant à une répartition pluri annuelle des crédits budgétaires.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de créer l'Autorisation de Programme relative à la restauration de la salle et la construction de courts de tennis extérieurs de Langroix comme suit ; les montants sont en TTC :

	Création de l'AP : 24/10/2024
AP	700 000 €
CP	
2024	20 400 €
2025	177 520 €
2026	464 814 €
2027	37 266 €

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2123-12,  
**Vu** l'avis du Bureau Municipal en date du 30 septembre 2024,  
**Vu** l'avis de la Commission « Ressources » en date du 7 octobre 2024,  
**Vu** le rapport présenté en séance,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Entendu l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré,

- ➔ **APPROUVE** le programme relatif à la rénovation de la salle et la construction de courts de tennis extérieurs de Langroix,
- ➔ **APPROUVE** la création de l'Autorisation de Programme relative à la rénovation de la salle et la construction de courts de tennis extérieurs de Langroix ainsi que les crédits de paiement y afférents.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
La Maire,

**Michèle DOLLÉ**